DECLARATION DU **BURUNDI** A LA 33ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

 **ETAT EXAMINE :** LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE
 DE COREE

 **Le 9 mai 2019**

Merci, Monsieur le Président.

Le Burundi salue la délégation de la République Populaire démocratique de Corée et la félicite pour la présentation de son rapport national dans le cadre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Nous saluons les politiques adoptées, les mesures législatives et institutionnelles prises par le Gouvernement Nord-Coréen pour mettre en œuvre les recommandations acceptées au cours du précédent examen et pour améliorer la situation des droits de l’homme de manière générale malgré les sanctions unilatérales lui imposées par certains pays.

La création, en 2015, d’un Comité national pour l’application des traités internationaux relatifs aux droits de l’homme est une mesure louable qui montre à quel point le Gouvernement Nord-Coréen se préoccupe du respect de ses obligations en matière de droits de l’homme tant au niveau national qu’international.

La mise en œuvre de la Stratégie quinquennale pour le développement économique national 2016-2020 constitue une politique salutaire qui permettra, sans nul doute, d’améliorer la protection et la promotion des droits de l’homme du peuple Nord-Coréen.

Dans un esprit constructif, le Burundi recommande à la République Populaire Démocratique de Corée de ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Nous souhaitons à la République Populaire Démocratique de Corée un examen couronné de succès.

Merci Monsieur le Président.